

La rénovation de l'école maternelle subventionnée

Argences est lauréate de l'appel à projets pour la rénovation énergétique de l'école maternelle Sonia-Delaunay. Thomas Leroy, 1^{er} adjoint, et Catherine Gourney-Leconte, présidente du Syndicat départemental d'énergies du Calvados (SDEC énergie), ont signé la convention pour la rénovation énergétique de l'école maternelle, en présence plusieurs élus, vendredi, dans les locaux de l'école.

Le SDEC énergie accompagne les collectivités dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments depuis 2008. Pour faciliter la réalisation des travaux, le syndicat a lancé Progrès, un appel à projets spécifique aux écoles. Selon le syndicat, il est important de cibler les écoles les plus énergivores. « **Beaucoup d'écoles sont mal isolées et n'ont pas accès aux mêmes niveaux de subventions que pour les autres bâtiments** », soulignent les représentants du SDEC énergie.

500 000 € de travaux estimés

Le projet de l'école maternelle d'Argences fait partie des huit communes lauréates de Progrès 2024 et prévoit 42 % d'économies d'énergie à la clé. Pour ce faire, les travaux envisagés sont nombreux : isolation des murs, changement des menuiseries, rénovation du système de chauffage et de sa régulation, rénovation du système de ventilation et passage de l'éclairage en LED.

Le montant de ces travaux est estimé à plus de 500 000 €, aidés à hauteur de 75 000 € par le SDEC énergie. Les 130 élèves de l'école maternelle bénéficieront ainsi d'un meilleur confort énergétique et donc de meilleures conditions de travail après la réalisation des travaux.

